


ZEMBROCAL

Journal épisodique d'expression libre des personnels ONF de la Réunion

 **Le Directeur Général est venu mi-décembre** Ce n'est pas un scoop, tout le monde l'a su. Nombreux ont été ceux qui l'ont vu. A son programme du 12 décembre 2011, la réception des organisations syndicales. Le lendemain, le journal « Le Quotidien de La Réunion » relatait ainsi cette rencontre :

Les doléances des syndicats

Le président du conseil d'administration de l'ONF Hervé Gaymard et son directeur général Pascal Viné rencontraient les représentants du personnel, hier après-midi, dans un contexte de dégradation du climat social. Si la CFDT, la CGT et FO ont accepté de participer à l'échange, les représentants du Snupfen-Solidaires ont quitté la salle après avoir lu une motion dénonçant la gestion actuelle de l'ONF.

« Cette rencontre nous a apporté un minimum de satisfaction, même si nous n'avons pas obtenu de réponses à toutes nos questions », estime pour sa

part Jacky Técher, délégué syndical CFDT (majoritaire).

Sous la menace d'un nouveau mouvement de grève, la direction locale s'est engagée en fin de semaine dernière à octroyer une prime annuelle de 244 € aux ouvriers forestiers en CDI. Pour l'année prochaine, « le président et le directeur général nous ont indiqué qu'une somme de 97 000 € avait été provisionnée pour remercier les personnels de l'ONF outre-mer de leur engagement ».

L'annonce du quasi-maintien des effectifs de fonctionnaires et d'ouvriers forestiers à l'ONF

Réunion a également été bien accueillie, selon Jacky Técher.

Au rang des doléances, les syndicats ont déploré l'augmentation des contentieux devant les tribunaux (prud'hommes, tribunal administratif, etc.). « Nos interlocuteurs se sont engagés à évoquer le problème avec la direction des ressources humaines », indique le délégué CFDT. Les représentants du personnel ont aussi regretté l'abandon d'un système de départ à la retraite à taux plein à 55 ans, remplacé l'année prochaine par un système moins favorable.

E.M.



Notre syndicat a donc fait le choix de saluer ces personnalités sans s'attarder. Voici le texte que nos représentants ont lu, avant de lui offrir les 3 derniers numéros de Zembrocal et de s'en aller.

« Monsieur le Président du Conseil d'Administration,
Monsieur le Directeur Général,

Le syndicat SNUPFEN-Solidaires de l'île de La Réunion vous souhaite la bienvenue, mais ne se fait pas beaucoup d'illusion quant aux réponses que nous souhaiterions entendre sur l'évolution de notre établissement.

2002 et le PPO sont encore dans toutes les mémoires, avec les restructurations que l'on sait, que 2012 arrive avec son lot – important – de suppressions d'emploi.

De façon continue, vous organisez l'affaiblissement du service public forestier, avec l'outil RGPP que le gouvernement a mis entre vos mains pour l'ONF.

Les suppressions d'emploi ne sont pas porteuses d'espoir : les projets réunionnais illustrent cette dégradation.

Ainsi, le cirque de Mafate, lieu mythique dont on vous a tant parlé ce matin, va voir son service public forestier amputé d'un fonctionnaire. Le SNUPFEN ne peut pas cautionner de telles décisions, qui illustrent bien l'évolution négative de notre métier, à l'origine des malaises profonds que vous connaissez.

Et Mafate n'est pas le seul cas de La Réunion : les derniers postes que l'on peut citer sont le responsable de l'Atelier-Bois, le triage de Saint Philippe (entraînant une augmentation de 50 % de charges de travail pour les triages voisins) et l'hôtesse d'accueil de la DR.

Dans ces conditions, vous essaieriez de comprendre que le SNUPFEN ne souhaite pas s'engager dans une discussion stérile. Nous vous offrons cependant une année de notre publication, ZEMBROCAL, afin de vous faire prendre conscience de nos problèmes réunionnais. Nous vous souhaitons une bonne fin de séjour dans notre île. »



👁️ 🗣️ **Le marathon du DR** Il n'a pas ménagé ses efforts pour préparer la visite du DG ! Il fallait que tout brille et il s'est bien attelé à sa tâche. Dans les 15 jours qui ont précédé l'arrivée du boss parisien, il est allé à la rencontre des UT, des UP, des services spécialisés, des représentants du personnel, avec RV immuable en début d'après-midi, à l'heure de la sieste.

🕒 🏆 **Pour amuser la galerie** Le Préfet de La Réunion organise, à coup de tables rondes, la baisse des prix de 60 produits de consommation courante pour masquer les énormes problèmes sociaux de l'île. Nous, nous étions tous conviés, le 12 décembre dernier, à une belle cérémonie de « remise de médailles du travail / pot de départ à la retraite » pendant le séjour du Directeur Général et du Président du Conseil d'Administration.

Avec « cocktail déjeunatoire clôturant la manifestation », selon le programme officiel. Les petits fours étaient excellents... Merci pour cette initiative, la DR Réunion est dynamique et fraternelle !...

ÇA BAIGNE...

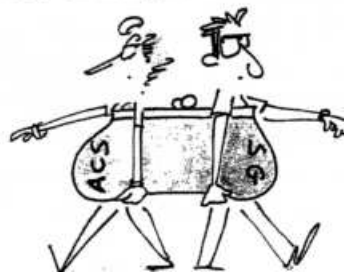


🌸 ☠️ 🌸 **Le bâton et le bouquet de fleurs en guise de promotion** Un bâton de marche et un bouquet de fleurs, voilà le cadeau fait à nos chers nouveaux retraités qui ont participé à cette cérémonie. Parmi eux, notre collègue chef de triage à Salazie, qui est parti en retraite au premier grade de TO, alors qu'il n'a jamais démérité dans son travail. Un mauvais choix de notre DR : il n'est pas normal que ce collègue ne parte pas en retraite avec le grade de Technicien Opérationnel Principal, alors que des collègues en activité en bénéficient. Question de solidarité et de priorité. Rappelons cette phrase inscrite sur la note de service 11-PF-174 du 07-09-2011, à propos des promotions : « objectif de l'établissement : permettre à un fonctionnaire n'ayant pas démérité d'atteindre le dernier grade de son corps avant la fin de sa carrière ». La Réunion doit s'inscrire dans cette logique.

👂 👂 👂 **Mutation chérie** Pour lui succéder sur le triage de Salazie, deux candidats : un collègue travaillant sur l'île depuis plusieurs années et un forestier métropolitain travaillant sur le continent. Les représentants du personnel en CAP ont défendu le plus ancien des deux : notre collègue réunionnais, qui, lui aussi, ne démérite pas dans son travail, dans un contexte local difficile. Ne mérite-t-il pas un meilleur poste, un meilleur logement, un meilleur climat, après quelques années au contact d'une municipalité complexe ? Le DR en a jugé autrement : il a tenu à attribuer ce poste à son concurrent, qu'il connaît apparemment. A-t-il pensé à ce que pourra être l'ambiance à l'arrivée de ce nouveau collègue (car toute cette histoire se passe dans la même UT) ? Le SNUPFEN dénonce cette décision, injuste et simplement DEGUEULASSE.



Les vœux du DR et le départ des Trésors Cela s'est passé fin janvier avec galette des rois et champagne. Le discours du patron ? Beaucoup d'auto-satisfaction (en résumé : « rappelez-vous la situation de l'ONF quand je suis arrivé à La Réunion, j'ai bien travaillé, je vais continuer à bien travailler, et mes collaborateurs directs sont très bons »). Discours ponctué d'allusions régulières à Zembrocal, ce cher petit journal qui semble bien lu dans la sphère directoriale, et agrémenté de l'humour particulier du DR, dont seuls s'amusent les courtisans. C'était aussi l'occasion de fêter le départ du Secrétaire Général-DRH et de l'Agent Comptable Secondaire : ils retournent à leur administration d'origine, le Trésor Public. Leurs successeurs ? Deux attachés administratifs qui arrivent de la Direction Générale début avril, un couple dans la vie privée. Monsieur sera Secrétaire Général-DRH et Madame tiendra les comptes de l'ONF-Réunion. Nous attendons de notre futur DRH local qu'il soit travailleur, impartial, honnête et compétent. Après Lucky Luc, on n'a pas envie de voir arriver Averell !



🍷* **Maladroit jusqu'au bout** Il s'était déjà illustré dans des échanges étonnants à propos des véhicules de service à la DR (voir Zembrocal mai 2011). Lors de son pot de départ, l'Agent Comptable Secondaire, plus connu sous le pseudonyme « Thomas de LA FONTAINE », a répondu aux compliments du DR. De sa courte allocution, nous retiendrons qu'il a choisi de mettre en avant une seule de ses collègues, en la citant nommément, avec beaucoup de louanges. De quoi surprendre le public, qui a vu là une preuve de plus de ses « qualités » de manager, peu soucieux de faire fonctionner une équipe : que de maladresse !

🍷*🍷* **DRH de qui ?** Lucky Luc a lui aussi répondu aux congratulations de son directeur. Les auditeurs se sont alors aperçus que, de son rôle de DRH à l'ONF Réunion, il n'a parlé que des dossiers concernant nos collègues de droit privé ! Collègues qui ont eu la politesse de participer à ce pot de départ, avec 2 représentants, alors qu'un Comité Régional d'Entreprise avait lieu le même jour : pas trop motivés par cette réception... Pas un seul mot pour son travail concernant les fonctionnaires et assimilés : à l'image de son investissement dans ce domaine, et en conformité avec ce que nous avons vécu pendant toute la durée de son séjour à l'ONF.



A propos de chèques-restaurant Il se murmure dans les différents services de la DR, de façon insistante, que ces 2 partants ont bénéficié de chèques-restaurant pendant leur séjour à l'ONF, alors qu'ils n'y auraient pas droit. Leurs prédécesseurs auraient eu la décence de ne pas en percevoir. Si on se réfère à l'instruction sur ce sujet, ils ne semblaient pas « *astreints à la journée continue et dans l'impossibilité matérielle de rentrer à leur domicile pour déjeuner* » : logés par l'ONF à moins d'1 km de leurs bureaux, il était aisé pour eux de rentrer à leur domicile pour déjeuner. Mais il n'y a pas de petits profits, pour compléter un très bon salaire, une excellente prime et une maison forestière confortable à 2 pas du travail... Si cette information est avérée, on ose espérer qu'une régularisation comptable sera ordonnée. Affaire à suivre.



▶▶▶ **La Réunion est-elle département français ?** Cette question vous surprend ? Vous avez l'impression qu'elle a été réglée depuis 1948 ? On peut pourtant se la poser à l'ONF : en effet, la filiale internationale de notre établissement public, ONF International (ONFI), qui intervient habituellement au Brésil, en Colombie, en Chine, au Maroc ou autres pays, est présente à La Réunion ! C'est la pirouette trouvée pour pouvoir garder 2 contractuelles au sein du service Développement, sans taxer les effectifs régionaux, très surveillés depuis Paris. Cette situation rend service, bien sûr, aux collègues concernées, qui ont été VCAT, puis ouvriers forestiers, sur ces mêmes postes. Est-elle légale, avec 2 employeurs dans un même service ? Ce n'est pas sûr qu'une telle situation résiste à un examen juridique.

▼▼▼ **ONF-INTERNATIONAL, la filiale d'avenir** Attention au discours du DR qui commence à présenter innocemment, de-ci de-là, cette solution de filialisation pour passer par dessus les contraintes nationales liées à l'emploi. La déréglementation de la fonction publique française est en marche forcée depuis 5 ans, sous une impulsion gouvernementale sans état d'âme. Le recrutement de contractuels devient possible, celui de fonctionnaires impossible. Les statuts différents se multiplient, tandis que la protection des salariés diminue et que les solidarités se défont. Et après, on s'étonnera du malaise dans le meilleur des cas, de l'explosion sociale dans le pire des scénarios.



♥♥♥ **Souriez, vous êtes sauvés !** Après le numéro vert mis à notre disposition par la Direction Générale pour pouvoir confier son mal-être et ne plus avoir envie de se suicider (juillet 2011), suivi de l'affichage par le DR et son DRH de leur capacité à écouter nos confidences et nos problèmes (août 2011), le dernier numéro de RéunionONForum, janvier 2012, dernière page, nous apprend que le simple sourire de notre assistante sociale peut contribuer à une solution. Vous avez le moral dans les chaussettes ? N'hésitez plus, prenez rendez-vous !



Maisons forestières

- **Le décompte continue à La Plaine des Palmistes** Rappel (voir Zembrocal-novembre 2010) : les bureaux de La Plaine des Palmistes ont été déclarés insalubres voici quelques années. Depuis mars 2008, ils sont installés dans une maison privée louée 720 €/mois.

Fin février 2012, cela fait donc 4 ans de location, soit 48 mois de loyer. Petite opération rapide : $48 \times 720 \text{ €} = 34\ 560 \text{ €}$. Se pose-t-on la question de la reconstruction des bureaux, propriété de l'ONF ?

- **Une nouvelle catégorie de bénéficiaires de MF** La maison forestière du Pénitencier n°2, libérée par le départ en retraite du collègue Mario, a été attribuée par utilité de service, et sans discussion, au Spécialiste Système Réseaux, au motif qu'il est sujet à de fréquents dérangements et déplacements en dehors de ses horaires de travail afin de dépanner le système informatique. Ni astreinte, ni permanence, ce motif n'est pas tout à fait convaincant. Le SNUPFEN continuera à militer pour de la clarté et de la justice, d'autres logements devant se libérer.

🕒 🕒 🕒 **Record de lenteur** Le programme Investissement Equipement Accueil du Public 2010 n'en finit pas d'attendre sa validation. Le 01 octobre 2010, l'information suivante nous parvenait : « *des ajustements peuvent encore intervenir sur les contenus et les lignes, sous 2 semaines maxi (délai de signature des conventions)* ». Les 2 semaines sont effectivement passées...et puis encore....**70 semaines !!!**...Fin février 2012, tout n'est pas encore ficelé : impressionnants délais pour des allers/retours interminables entre ONF, Département et Parc National. Le programme 2011 est donc logiquement enterré. Quant au programme 2012, peut-on l'espérer pour 2015 ?

J'ADORE
ME FAIRE
DES FILMS



✂✂✂ **Restructuration dans Mafate** Suite à notre dernier numéro de novembre 2011, notre collègue de Roche Plate nous fait savoir qu'il a peu apprécié la façon dont nous avons traité la partie le concernant. Il tient à préciser que Zembrocal se réfère à des articles de presse qui, pour lui, sont mal écrits, par une journaliste qui a l'habitude de monter les affaires en épingle, et de stigmatiser les attaques sur l'ONF.

Ceci dit, le SNUPFEN réitère ses propos sur le fond de ce dossier : c'est une grossière erreur de ne pas maintenir dans le cirque de Mafate les 3 postes de fonctionnaires polyvalents, chargés des missions régaliennes et des travaux, dotés de la responsabilité de représentant de l'employeur. Le DR s'honorerait de revenir sur sa décision, dont il admet les inconvénients.

